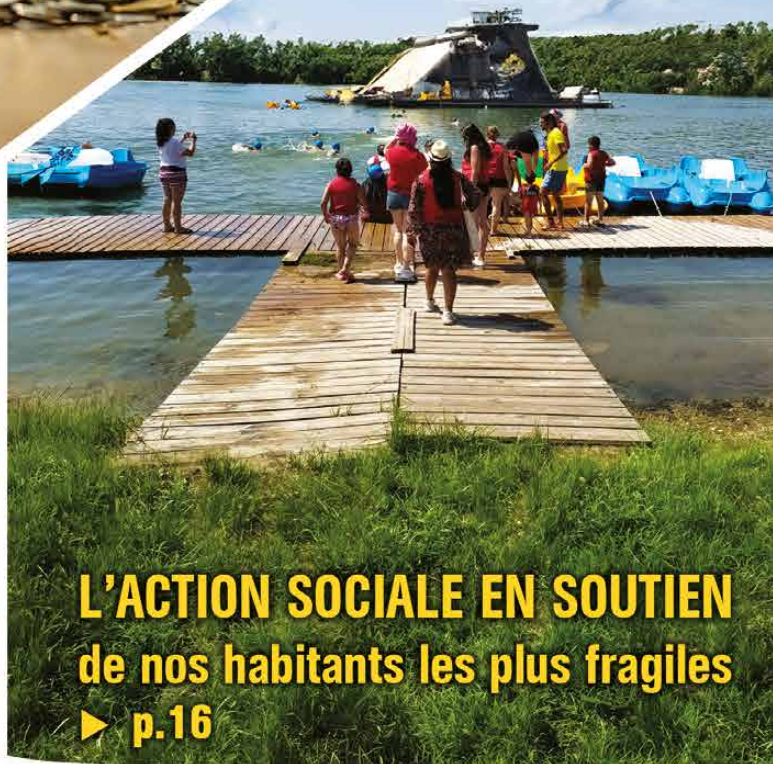
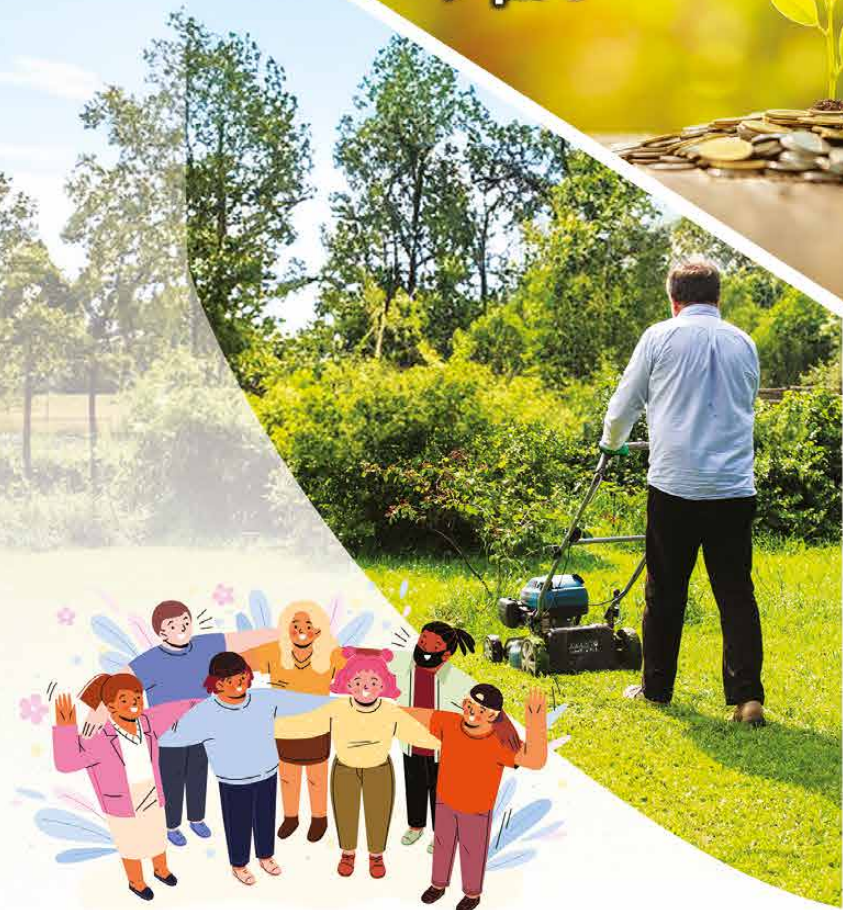


BUDGET 2024 : TOUJOURS PLUS DE SERVICES PUBLICS

► p.6-9



**L'ACTION SOCIALE EN SOUTIEN
de nos habitants les plus fragiles**
► p.16

BIEN-VIVRE ENSEMBLE

Pour une meilleure qualité de vie, respectons quelques règles ► p.11

RESTAURATION SCOLAIRE

Luttons contre le gaspillage alimentaire ► p.13

SUIVEZ-NOUS !





BIEN-ÊTRE à Saint-Pierre



Fête du développement durable

Samedi 25 mai de 14h à 18h
Parc François Mitterrand

Chasse aux œufs





Protéger notre cadre de vie

Chères Saint-Perrayennes, chers Saint-Perrayens,

Lors de nos nombreuses rencontres dans la ville, le sujet du bien vivre ensemble revient toujours. D'une part pour constater que **nous vivons bien dans notre commune** et que nous souhaitons tous conserver ce bien commun : notre cadre de vie verdoyant et calme.

Sur les 1100 hectares de notre territoire, 425 sont des terres agricoles, 475 sont les bois et espaces verts dont notre parc François Mitterrand, 18 sont des cours d'eau, le reste est réparti entre habitats, voiries et équipements publics.

Bien que la région Ile-de-France nous demande de construire toujours plus de logements, les objectifs fixés étant de 70 000 logements en plus par an pour la région, nous avons dès notre arrivée ralenti fortement le rythme des constructions, allant même jusqu'à faire annuler les 1270 logements de la ZAC de Villeray promis par la mandature précédente.

Pour nous, **notre cadre de vie reste notre priorité**. Notre volonté affichée de sanctuariser toutes nos terres agricoles et conserver l'activité de nos agriculteurs fait partie de cette priorité.

Toutefois, nous devons "en même temps" (selon une formule consacrée), loger nos jeunes, nos moins jeunes, et tous les accidents de la vie, séparations, divorces, pertes d'emplois, etc...

Nous devons également répondre à toutes vos attentes sur les besoins en infrastructures, toujours plus de salles, d'équipements sportifs, d'équipements publics.

Nous y avons déjà répondu en partie avec **l'obtention de haute lutte du Lycée sur notre commune dont l'ouverture est maintenant confirmée pour septembre 2028**. Nous venons également d'apprendre que les études sur la francilienne à trois voies entre Saint-Germain-lès-Corbeil et l'A5 vont bientôt démarrer, ce qui est le résultat d'un combat que nous menons depuis 3 ans.

Plan de circulation, constructions de logements, immeubles ou pavillons ou encore lots libres, commerces, plan de fleurissement, mobilités, terres agricoles, transition écologique, budget (de plus en plus contraint par la situation financière préoccupante de la France), voilà autant de sujets passionnants à traiter tous ensemble.

Nous devrons y intégrer bien évidemment nos obligations, nos contraintes issues de l'État, de la Région Ile-de-France, ou encore du Département.



Décidons ensemble du devenir de notre commune avec la grande concertation "St Pierre 2030"

C'est ainsi que nous organisons déjà le 24 avril une réunion publique sur le SCoT (Schéma de cohérence territorial de l'agglomération GPS).

Et à la rentrée 2024, nous vous proposerons, dans notre esprit de concertation et de dialogue avec le plus grand nombre, plusieurs grands débats dans le cadre du projet "St Pierre 2030" pour décider ensemble du devenir de notre commune.

Un long travail nous attend pour les mois à venir, Alors préparez-vous, et rendez-vous à l'automne.

**Votre Maire,
Dominique Vérots**





27 janvier - 9 février

25 janvier



Réunion publique sur les énergies renouvelables



Exposition "Dessain d'Essonne" avec Franck Sénaud à l'Escale

28 janvier



Vœux aux Saint-Perrayens sur le Marché

9 février



Venue du judoka Alexandre Iddir, champion olympique par équipe, au collège Camille Claudel

19 février



Collecte de textiles à l'Espace Gainsbourg

20 et 21 février



Formation babysitting en Mairie



24 février



Le Maire et les élus à votre rencontre dans la galerie marchande d'Intermarché

4 mars



Remise d'un chèque de 750€ à la Ligue contre le cancer

17 mars



Le marché fête le Printemps

18 mars



Deux ministres en visite à la Maison de retraite du Cèdre Bleu

19 mars



Commission "Coup de pouce" pour aider financièrement un jeune dans son projet

19 mars



Commémoration du 19 mars 1962. Hommage aux victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

BUDGET 2024

Toujours assurer
un service public de qualité
sans augmenter les charges
des Saint-Perrayens

Le budget 2024 a été voté par le Conseil Municipal le 8 février dernier. Il traduit une ambition forte en matière d'amélioration des services à la population et d'investissement, tout en stabilisant la fiscalité communale. Ce budget repose sur le fil rouge du mandat 2020-2026 :

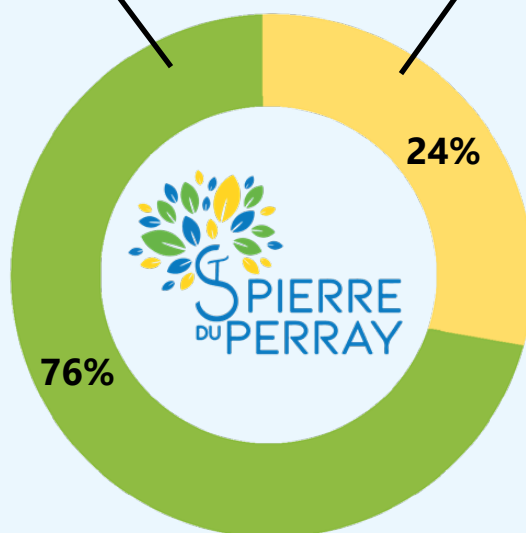
- Une ville verte et propre
- Une ville dynamique et solidaire
- Une ville sûre et sereine
- Une ville démocratique et laïque

Fonctionnement

Le budget comprend une section de fonctionnement qui concerne les dépenses courantes et récurrentes nécessaires à la bonne marche des services de la ville et à la mise en œuvre des actions décidées par l'équipe municipale : frais de personnel, achats de fournitures et de matériels, entretien des bâtiments, factures d'énergie...

La section de fonctionnement enregistre aussi les recettes fiscales, les dotations et participations de l'État, ainsi que les recettes des services municipaux (restauration scolaire, périscolaire, voyages seniors, EMA, EMS...).

BUDGET DE LA VILLE 20,6 M€



Investissement

Le budget se compose, en second lieu, d'une section d'investissement. Elle renvoie essentiellement en dépenses aux opérations d'équipement et au remboursement des emprunts. Ces opérations ayant pour objet d'augmenter la valeur du patrimoine de la ville, de créer de nouveaux équipements municipaux ou d'améliorer la qualité des installations existantes.

Dans cette section, les recettes proviennent essentiellement de l'emprunt, des subventions d'équipement et de l'autofinancement (épargne de la commune).



202

Nombre d'agents communaux
au 31 décembre 2023
(187 au 31/12/2022)



0%

Le taux communal de la Taxe
foncière n'augmente pas en 2024



256€

L'endettement par habitant
contre 867 € pour les
communes de taille équivalente

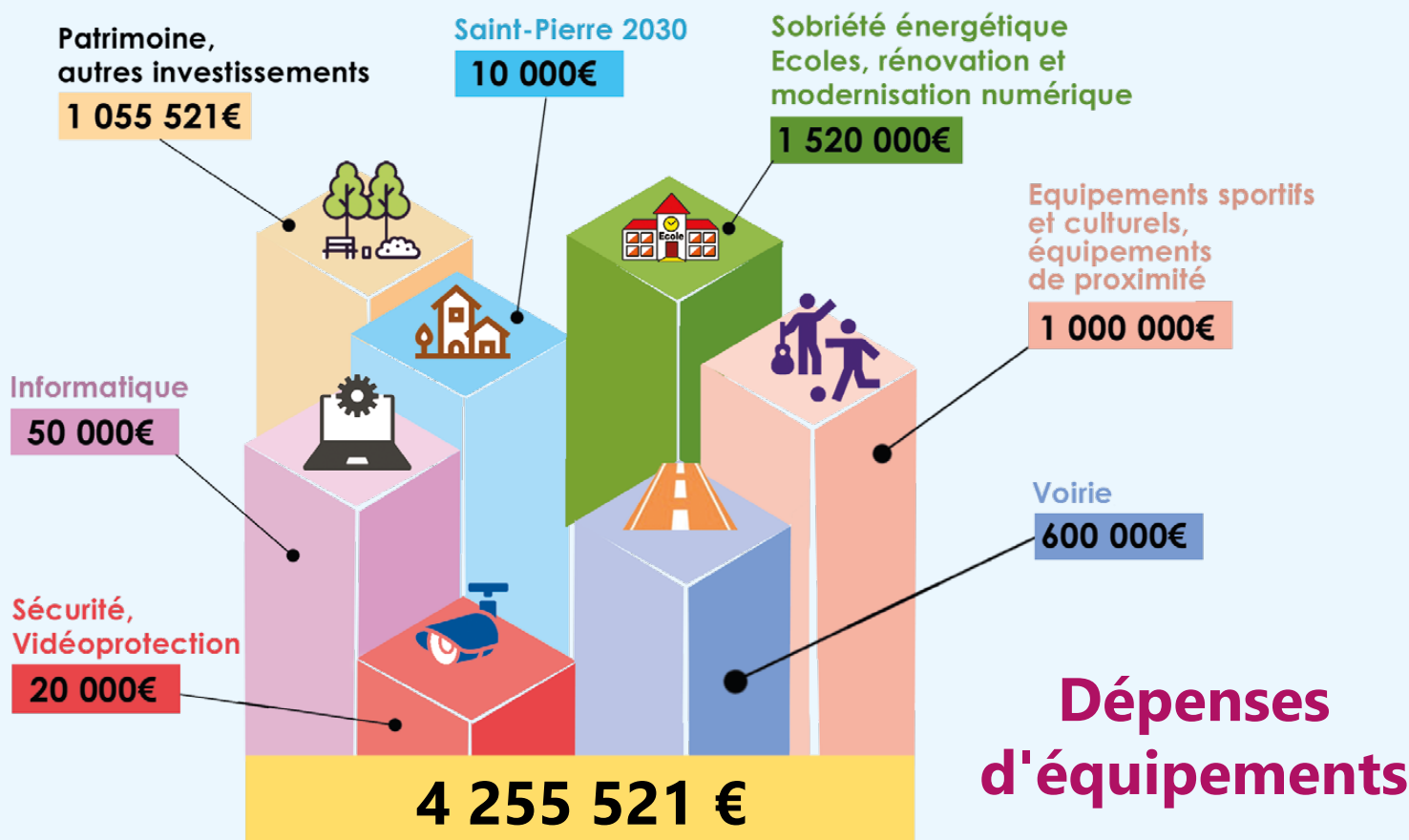
0% d'augmentation

de la part communale de la taxe foncière.

Pourquoi allons-nous quand même payer plus ?

Vous êtes nombreux à nous poser la question. Pourquoi la taxe foncière va-t-elle augmenter en 2024 alors que la Municipalité n'augmente pas le taux communal ? La taxe foncière est calculée en fonction de la valeur locative cadastrale du bien immobilier et du taux d'imposition fixé par la commune où se situe le bien.

En 2024, cette taxe va automatiquement augmenter de 3,9% dans toutes les communes de France. Et ce, du fait d'une revalorisation des valeurs locatives cadastrales calculée par l'Insee en raison de l'inflation. Cette augmentation, validée par le Gouvernement, n'est pas du fait de la Municipalité.



Des dépenses de fonctionnement au service de tous les Saint-Perrayens

Personnel Communal

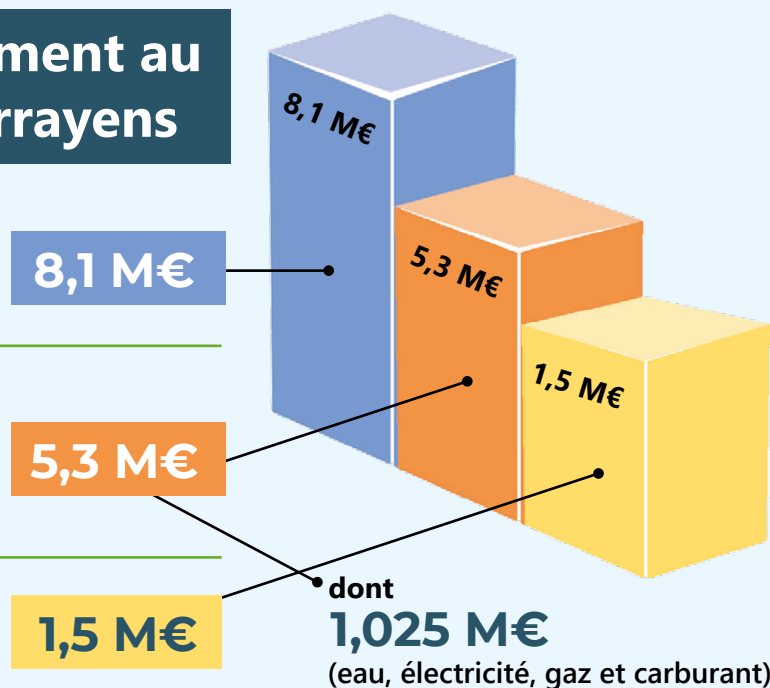
Écoles, police municipale, état-civil, urbanisme, culture, sport, jeunesse, espaces verts, voirie, événementiel...

Fonctionnement des services

Centres de loisirs, voirie, bâtiments, espaces verts, cérémonie, patrimoine, école, sport, urbanisme, culture, police municipale, jeunesse...

Autres charges

Participation du SIPEJ, subventions aux associations...



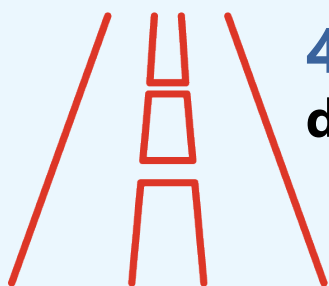
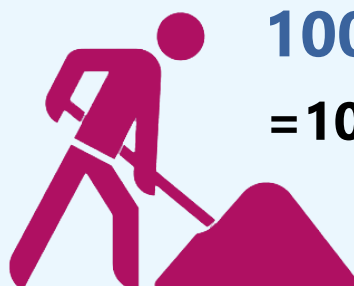


QUE FAIT LA VILLE AVEC 100 € ?



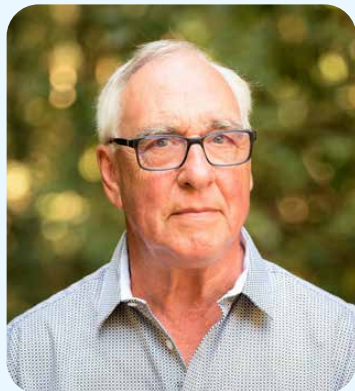
TRAVAUX DE VOIRIE

Investissements 2024 : 600 000 €

Saint-Pierre-du-Perray, c'est :45 km
de voirie90 km
de trottoirs

100 000 €

= 100 mètres de voirie



Le mot de l'élu

André GARNIER,
Adjoint au sport et aux finances

2024 : priorité à l'environnement et à la qualité du service public

C'est dans un contexte toujours incertain et compliqué que le budget 2024 a été élaboré.

Une situation économique dégradée et l'impact de décisions gouvernementales en matière de dotations défavorables envers les collectivités locales auxquelles s'ajoutent des impératifs imposés de baisse des dépenses publiques obligent une approche rigoureuse et réaliste lors de son élaboration.

“ En matière de recettes, nous devons faire face à une baisse significative des droits de mutation provenant des transactions immobilières en raison de la situation difficile que connaît le secteur de l'immobilier. ”

"Maintenir les prix des services afin de préserver les familles"

Les dotations de l'état continuent leur décline en direction des collectivités locales et territoriales ce qui constitue une source d'inquiétude significative.

Au niveau des dépenses contraintes, nous constatons un niveau toujours élevé des coûts des fluides. D'autant que nous n'avons pas bénéficié du filet de sécurité en 2023 et que nous sommes pessimistes pour 2024.

À ceci s'ajoutent les effets de l'inflation que nous subissons à plusieurs niveaux : repas de cantine, fournitures et coût des travaux.



Une famille réalise une démarche en Mairie pour refaire une carte d'identité.

Nous devons également assumer les décisions de l'État aux revalorisations salariales légitimes des agents de la collectivité.

“ C'est face à ces contraintes que nous avons travaillé en concertation avec l'ensemble des services avec l'objectif principal de continuer à proposer aux Saint-Perrayens un service public de qualité. ”

C'est une gestion à l'Euro près qui préserve les grands équilibres sans recours à une augmentation des taux de fiscalité locale et en maintenant le prix des services (dont cantine) malgré les hausses afin de préserver les familles.

En matière d'investissements, les efforts portent sur les opérations en faveur de la transition écologique, les écoles et la voirie sur laquelle nous maintenons nos engagements compte tenu du retard accumulé lors des précédentes mandatures.

Je remercie tous les élus et les équipes administratives qui nous soutiennent, M. le Maire et moi-même, grâce à leur investissement pour assurer un service public de qualité dans le respect des obligations budgétaires.



Fleurissement allée du Parc



Lac de la Mairie

Une convention pour mieux gérer le lac



Le lac des tritons a été réalisé artificiellement en 2006 afin de permettre la régulation des eaux pluviales des terrains alentours et du ru des prés hauts. Jusqu'à ce jour, il était géré par l'agglomération Grand Paris Sud uniquement pour la régulation des eaux pluviales, en lien avec la GEMAPI (Gestion des milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). Depuis 2006, il n'y a eu en effet aucune gestion concernant la faune piscicole et la biodiversité qui s'y sont développées. Des rempoissonnements s'effectuaient par les associations de pêche sans véritable gestion de la population piscicole présente.

L'été dernier, une pollution encore mal connue a dégradé subitement l'environnement du lac et a eu pour conséquence la mort de plus de 800 kg de poissons et crustacés.

Cet incident, entraînant temporairement l'interdiction de pêche pendant plus de 8 mois, a démontré l'importance de réaliser un véritable plan de gestion du lac sur le plan hydrologique, mais également sur le plan écologique, en recherchant une préservation de la biodiversité existante et une amélioration du milieu pour permettre l'installation de nouvelles espèces floristiques ou faunistiques.

Prochainement, la commune de Saint-Pierre-du-Perray signera une convention avec la Fédération de pêche de l'Essonne et l'Agglomération Grand Paris Sud pour organiser la gestion du lac pour les activités de pêche et la gestion de la faune piscicole. Cette démarche est engagée en lien avec les associations de pêche utilisant actuellement le lac. Par ailleurs, un travail sera réalisé avec ces partenaires pour suivre le développement des espèces et mettre en place des actions de création de milieux favorisant la biodiversité (végétalisation et ombrage des berges, création de frayères...).

Comment obtenir votre permis de pêche ?

Désormais, les conditions de pêche dans le Lac de la Mairie sont règlementées et vous devez être en possession d'un permis de pêche pour avoir le droit de pêcher dans le lac.

**Vous devez être membre de
l'AAPPMA
COUDRAY,
MORSANG-SUR-SEINE
ET ENVIRONS**

SCANNEZ LE QR CODE



Contact : ✉ aappma.coudray@gmail.com ☎ 06 81 49 30 19



Secteur pavillonnaire

**AMÉLIORONS
NOTRE CADRE DE VIE**

**ADOPTONS
DE BONNES PRATIQUES**

**Rentrons nos poubelles
du vendredi soir au mercredi soir !**



Pour une meilleure qualité de vie, respectons quelques règles



Nuisances sonores...



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur durée ou de leur intensité sonore (tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques) ne peuvent être effectués que :

- ▶ Du lundi au vendredi de **9h à 12h** et de **14h à 19h**.
- ▶ Le samedi de **9h à 12h** et de **15h à 19h**.
- ▶ Les dimanches et jours fériés de **10h à 12h**.



Animaux domestiques

Il est obligatoire de :

- ▶ Promener son chien en laisse et mettre une muselière aux chiens susceptibles d'être dangereux.

Il est interdit de laisser errer les chiens, ou de les laisser faire leurs besoins dans les espaces publics.

30 bornes canines avec distributeurs de sacs sont installés sur l'ensemble de la commune. Propriétaires de chiens, vous êtes responsables des déjections déposées sur la voie publique.

135€
d'amende



Circulation

Il est interdit de :

- ▶ Circuler en véhicule à moteur dans le Parc François Mitterrand, dans les allées piétonnes, sur les espaces verts.
- ▶ Gêner l'accès des pompiers en stationnant devant les accès des lieux publics.
- ▶ Mettre les piétons en danger en stationnant sur les trottoirs.



Déchets verts



Les poubelles de déchets verts doivent être **sorties** sur les trottoirs **le dimanche soir à partir de 18h** (veille du ramassage).

Commandez votre poubelle : dechets.grandparissud.fr

DÉCHETTERIE - HORAIRES D'ÉTÉ :

- ▶ Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 10h à 12h et de 13h à 17h45.
- ▶ Samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h45. Dimanche matin de 9h à 12h.
- ▶ Fermeture hebdomadaire le mardi et exceptionnelle le 1^{er} mai.

• Accès gratuit aux particuliers.
• Carte magnétique à retirer en Mairie. Fournir pièce d'identité et justificatif de domicile.

• SIREDOM : 0820 62 91 91



État de catastrophe naturelle

Les démarches pour effectuer une demande



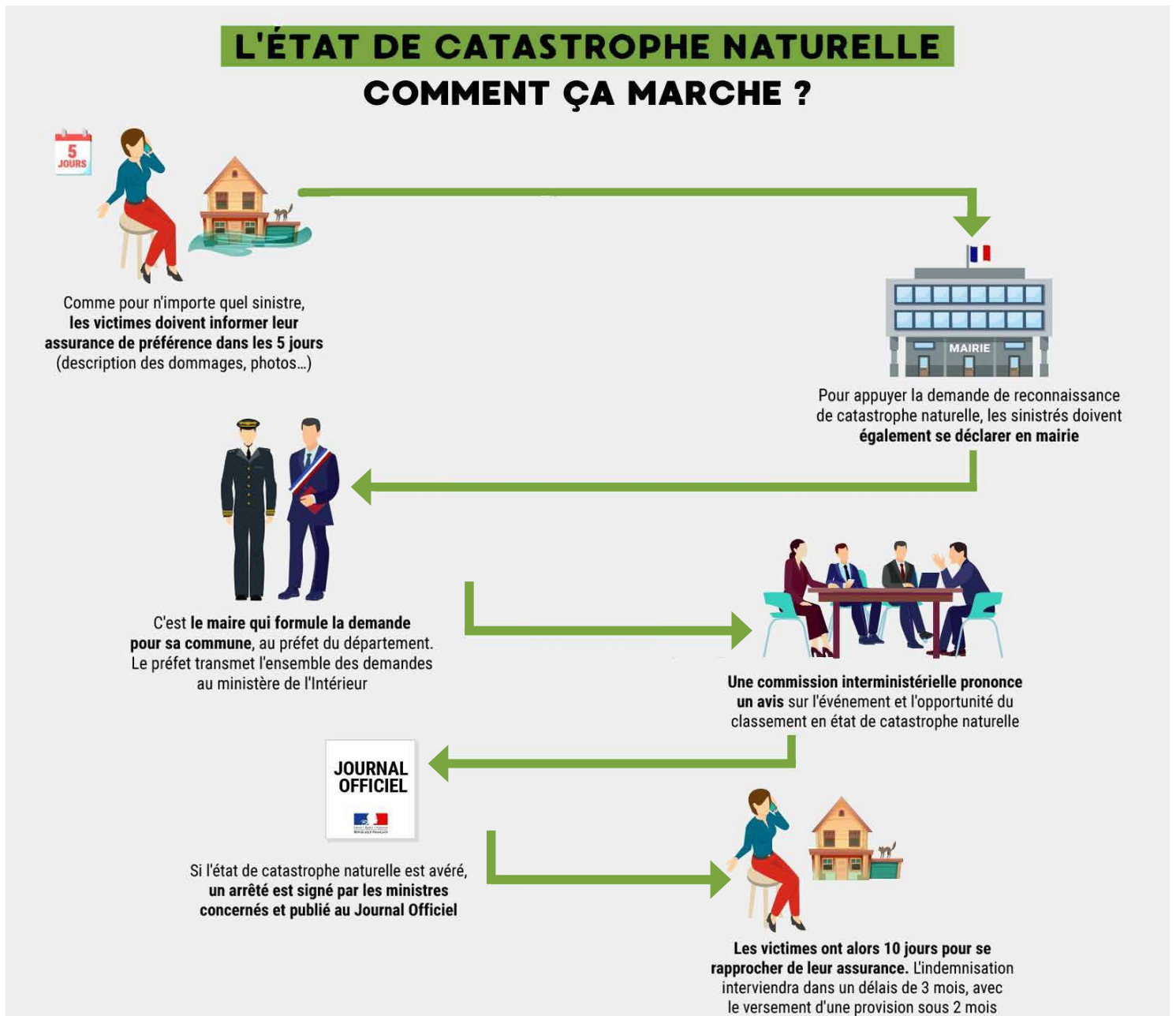
Si vous êtes confronté un jour à des dégâts apparentés à une catastrophe d'origine naturelle (fissures liées à une sécheresse, mouvements de terrains sur votre bien...), nous vous invitons à prendre contact avec le service urbanisme :

✉ urb@stpdp.com

Le service urbanisme vous aidera dans les démarches à accomplir pour effectuer une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle auprès des services de l'état.

Constitution du dossier :

- Courrier explicatif des dommages
- Rapport d'expertise, le cas échéant de votre assurance (si passage d'un expert)
- Photos
- Constat d'huissier le cas échéant (pièce justificative non obligatoire).





Restaurants scolaires

Luttons contre le gaspillage alimentaire

Depuis 2020, l'équipe municipale a fait de la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires un combat. Plusieurs actions ont été menées. Elles ont déjà permis de réduire la quantité de nourriture jetée.

- Nombre de repas commandés au plus juste en fonction de la fréquentation.
- Quantité de nourriture adaptée au choix de l'enfant (petite faim, grande faim).
- Réutilisation de produits non consommés la veille (plus de choix le lendemain).
- Sensibilisation au gaspillage alimentaire (animations, ateliers).

Depuis la rentrée, nous menons avec les représentants de parents d'élèves une réflexion pour continuer à améliorer nos résultats. Une semaine de pesée des déchets a été organisée dans les restaurants scolaires.

CONSTAT SUR UNE SEMAINE



5 040
REPAS SERVIS



2 265 KG
ALIMENTS LIVRÉS

=



41,7%
JETÉS

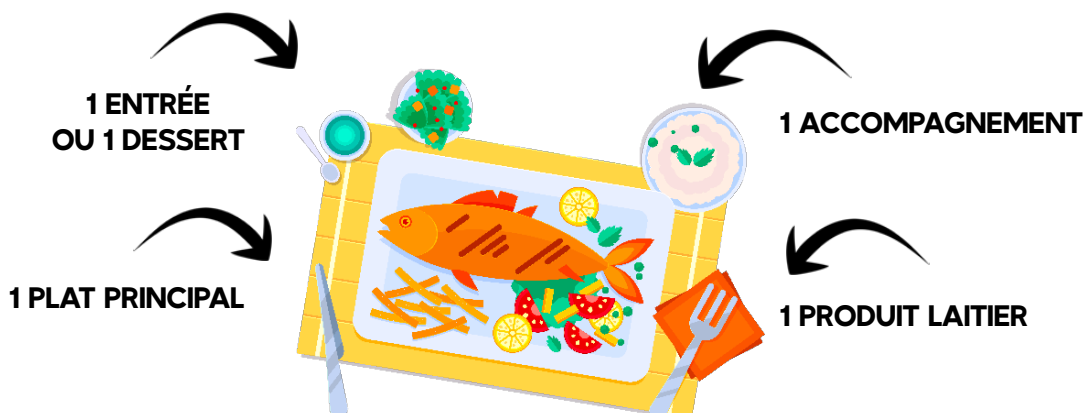
GASPILLAGE :
187G PAR ENFANT

MOYENNE NATIONALE :
120G

L'analyse de ces résultats montre que nous sommes encore au-dessus de la moyenne nationale en terme de gaspillage. En accord avec les représentants de parents d'élèves, il a été décidé d'expérimenter pendant 2 mois (mars et avril) le menu à 4 composantes.

PROPOSITION : TESTER LE MENU À 4 COMPOSANTES

SUR MARS ET AVRIL 2024



ÉQUILIBRE ALIMENTAIRE DE L'ENFANT TOUJOURS RESPECTÉ

**+
RÉDUCTION DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE COMPRISE ENTRE 15 ET 20% EN MOYENNE.**

Les menus ont été validés par la commission menus et respectent les quantités nécessaires et l'équilibre alimentaire des enfants. À l'issue de cette période, de nouvelles pesées seront réalisées et un sondage sera proposé aux enfants pour recueillir leur avis. Les représentants des parents d'élèves seront invités à manger à la cantine avant un prochain groupe de travail pour faire le bilan.



Appel à Projets citoyens

1^{ère} édition



Quel succès ! Vous avez été très nombreux à déposer un projet afin d'améliorer le cadre de vie de votre quartier ou de votre ville. Votre mobilisation et vos idées ont permis le dépôt de 38 projets. Désormais, les services municipaux étudient la recevabilité de chaque projet en fonction des critères définis puis une commission de suivi vérifiera le respect de la procédure. Dès le 1^{er} juin, vous pourrez voter pour les projets que vous préférez. Les résultats seront annoncés le 22 juin lors de la fête de la ville "Saint-Pierre en fête".

Le 2 mars 2024, nous vous avons accueilli à l'Escale lors d'un atelier "coup de pouce" pour vous donner des conseils dans l'élaboration de votre projet.

Vos projets déposés par catégorie



Culture
3 projets



Sport
5 projets



**Jeunesse
Éducation**
2 projets



Mobilités douces
3 projets

**Environnement
Cadre de vie**
20 projets



Handicap
1 projet



**Solidarité
Lien**
3 projets

Numérique
1 projet



**À PARTIR DU 1^{er} JUIN,
VOTEZ POUR VOTRE PROJET PRÉFÉRÉ**

WWW.PROJETSCITOYENS.SAINT-PIERRE-DU-PERRAY.FR



Contrat d'Aménagement Régional 1 million d'euros pour la ville



Mercredi 28 février, la ville de Saint-Pierre-du-Perray et la région Ile-de-France ont signé un Contrat d'Aménagement Régional, en présence de Jean-Philippe Dugoin-Clément, Vice-Président en charge du Logement, de l'aménagement durable du territoire et du SDRIF-Environnemental.

Ce Contrat d'Aménagement Régional permet à la ville de percevoir une subvention d'1 million d'euros, notamment pour la rénovation de l'école Anne Frank et la réhabilitation de la toiture de l'école élémentaire Manureva.

Cette subvention importante démontre les efforts permanents de la municipalité à mobiliser nos

différents partenaires comme la région Ile-de-France, pour mener à bien des projets en commun et améliorer sans cesse le cadre de vie des Saint-Perrayens.

HANsemble pour l'inclusion des enfants Construire avec les familles un accueil adapté



La municipalité souhaite réaliser une démarche participative en consultant les habitants sur l'inclusion des enfants en situation de handicap.

Objectif :

- Réfléchir ensemble à l'accueil des enfants porteurs de handicap dans les structures municipales
- Identifier les besoins pour mieux y répondre
- S'adapter aux besoins spécifiques des enfants et des familles.

Comment ? Avec un questionnaire accessible en scannant le QR code ci-dessous, destiné aux familles ayant des enfants en situation de handicap, fréquentant ou non les structures d'accueil de la commune de Saint-Pierre-du-Perray. Il a été réalisé par un groupe de réflexion constitué de parents, d'élus et des services de la Mairie.

Ce questionnaire a pour objectif de recenser les besoins des enfants sur les temps d'accueil, périscolaire, extrascolaire et sur la pause méridienne. Seuls les temps non scolaires sont donc concernés par ce questionnaire. **Votre participation nous sera utile dans notre mission d'inclusion.**

Informations : service animation de la vie sociale  animation.viesociale@stpdp.com





Centre Communal d'Actions Sociales (C.C.A.S.)

Aider nos concitoyens les plus fragiles

Le Centre Communal d'Actions Sociales anime une action générale de prévention et de développement social au sein de la commune. Il est le lieu ressource en matière d'accompagnement social des familles, des personnes isolées, des couples sans enfant, et de toute personne se trouvant à un moment donné dans une situation nécessitant d'être **accueilli, écouté, informé et orienté**.

À ce titre, il mène différentes activités et missions, directement orientées vers les habitants, pour permettre l'accompagnement individuel et l'action collective au service de la solidarité et du bien vivre-ensemble. Le C.C.A.S. exerce sa mission en étroite liaison avec les institutions publiques et privées (Caisse d'Allocations Familiales, Maison Départementale des Solidarités, associations à caractère social, bailleurs sociaux...).

Accueillir, écouter, informer, orienter

GUICHET D'ACCUEIL



- Constitution de dossier
- Domiciliation
- Allocation personnalisée d'autonomie
- Allocation de solidarité aux personnes âgées

SOUTIEN AUX HABITANTS



- Aide alimentaire sur orientation sociale
- Info logement
- Portage de repas Seniors/Handicap
- Téléassistance
- Difficultés familiales
- Aide financière aux activités sport, culture "4-17 ans et seniors"
- Navigo

CONVIVIALITÉ

- Festisol : Festival des solidarités
- Sorties culturelles
- Journées loisirs en famille



PRÉVENTION

- Infos collectives
- Info logement
- Ateliers



UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

Horaires : lundi - mercredi : 13h30 - 17h
mardi-jeudi-vendredi : 8h30-12h ● 13h30-17h

PERMANENCE D'ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF SUR R.D.V.

Mardi : 14h - 16h30
Mercredi : 9h - 12h

INFOS CONTACT : ☎ 01 69 89 75 06 ✉ ACTION.SOCIALE@STPDP.COM



Dispositif VACAF

Partir en vacances avec un budget limité



La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) propose différentes aides financières pour favoriser l'accès aux loisirs des enfants et des adolescents mais aussi pour encourager les départs en vacances des familles freinées par des questions budgétaires. Si vous êtes bénéficiaire de l'aide aux vacances familiales, vous avez reçu automatiquement vers mi-février une notification "VACAF" par sms puis par mail.

Cela signifie que vous êtes éligible à au moins une de ces aides. Alors à vous les doigts de pieds en éventail cet été !

Aide aux vacances familles

De quoi s'agit-il ?

C'est une aide qui vous permet de partir en vacances en famille avec vos enfants. L'AVF est valable du 01/01 au 31/12, uniquement pendant les vacances scolaires si vous avez au moins un enfant scolarisé. Un seul séjour d'une semaine est financé par famille et par an. En location, demi-pension, pension complète, camping, mobil-home, chalet...

Vous payez directement auprès de la structure de vacances la somme restant à votre charge, au plus tard un mois avant le début du séjour.

Qui peut en bénéficier ?

Cette aide est destinée aux familles allocataires ayant au moins un enfant à charge, âgé de moins de 20 ans (ou 21 ans au cours de l'année) et un quotient familial inférieur ou égal à 1000 €.

Quel est le montant de l'aide ?

VACAF met à votre disposition un simulateur de calcul : https://vacaf.org/vacances_famille/simulateur

À partir des éléments renseignés (nombre d'adultes et d'enfants, quotient familial, dates et durée du séjour, coût du séjour...), vous estimez automatiquement votre montant d'aide et le reste à charge de votre séjour.

Le montant de l'AVF est déduit des frais d'hébergement. Il est versé directement à la structure de vacances par le service commun VACAF.

Aide aux vacances enfants

De quoi s'agit-il ?

Si vous avez des revenus modestes, cette aide encourage votre famille à inscrire vos enfants pour des vacances en colonies ou en camps de vacances pendant les vacances scolaires. Les séjours sont organisés par un centre labellisé par VACAF.

Qui peut en bénéficier ?

Sont éligibles les enfants âgés de 4 à 19 ans pour un séjour de 5 jours consécutifs au moins.

Quel est le montant de l'aide ?

Si vous êtes bénéficiaire d'une Aide aux Vacances Enfants (AVE), vous recevez de votre Caf une notification en début d'année.

Elle précise le nombre et la durée de séjour autorisés et si l'aide est calculée :

- En pourcentage
- En euros par jour
- En euros par séjour
- Plafonnée ou pas.

L'aide est directement versée à l'organisateur qui la déduit de votre facture.

VACAF met à votre disposition un simulateur de calcul : https://vacaf.org/vacances_enfants/simulateur

Prêts à consulter le catalogue de séjours labellisés VACAF ? https://vacaf.org/vacances_famille/recherche_centre
Renseignez vos critères de recherche. Choisissez votre destination parmi celles proposées. Contactez directement la structure de vacances pour connaître le montant de votre aide et le reste à charge. **Et hop, votre séjour est réservé !**



Balades urbaines - Diagnostic en marchant

Calendrier du deuxième trimestre 2024

AVRIL / MAI

26/04/2024 18H30-20H	ANNE FRANK
03/05/2024 18H30-20H	VILLEDEDON VILLERAY
17/05/2024 18H30-20H	MAIRIE
24/05/2024 18H30-20H	VILLAS PASTEL TRITON CRÊTE SAINT-EXUPÉRY

MAI / JUIN

31/05/2024 18H30-20H	RUE DU COMMERCE
08/06/2024 10H-12H	GREENPARC
15/06/2024 10H-12H	MANUREVA BOIS D'AMOUR



Accueil des nouveaux habitants

Vous pouvez vous inscrire depuis l'appli

Samedi 1^{er} juin 2024 de 10h à 12h

Vous êtes arrivé récemment sur la commune et vous souhaitez rencontrer les élus et découvrir la ville et les alentours lors d'une visite commentée en bus ?

Inscrivez-vous depuis l'application STPDP, rubrique "démarches en ligne" puis "accueil des nouveaux habitants".



Des surprises vous attendent...

Marche nordique / course enfants

Venez faire du sport en famille le 16 juin

- 8h00 : Village départ et arrivée au Parc des sports avec des stands : kiné, ostéo, étio-pathe, masseuse bien-être, miel, Décathlon, l'association "les couturières du cœur".
- 9h30 : Départ de la Nordique du Perray – épreuve du challenge de l'Essonne de marche nordique. 10€ l'inscription sur le site le sportif.com, 15€ sur place - licences FFA.
- 9h40 : Départ de la Boucle du Perray – 10 km en marche nordique non chronométrée dès 16 ans. 5€ l'inscription en amont sur le site le sportif.com ou 8€ sur place.
- 9h50 : Départ de la Bouclette – course enfants destinée aux jeunes de 6 à 13 ans – questionnaire de santé ou licence FFA - 2€ l'inscription en amont sur le site le sportif.com, 5€ sur place.

Renseignements et inscriptions : service des sports

01 69 89 75 26 ou 07 62 61 55 70

Vous pouvez également venir encourager nos jeunes coureurs ou nos marcheurs nordiques !



Seniors

Moments de plaisir... et de retrouvailles



Repas des seniors au Novotel le 26 janvier 2024



Atelier crêpes en Mairie le 7 février 2024

Personnes vulnérables

Inscription sur le registre communal

Un registre destiné à recenser les personnes âgées et/ou handicapées est en place pour prévenir et anticiper les effets d'une éventuelle crise ou canicule. En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, un contact périodique aura lieu avec les Saint-Perrayens inscrits. Les services mobilisés pourront apporter conseil et assistance.

Pour toute inscription, veuillez déposer ce coupon à l'Hôtel de ville – 8 rue Vivaldi 91280 Saint Pierre du Perray ou au service seniors. ☎ Renseignements au 01 69 89 75 25.

Je soussigné(e) né(e) le

demeurant 91280 Saint-Pierre-du-Perray

Bât. : Etage : Code d'accès : Téléphone fixe/mobile :

Sollicite l'inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement d'une crise ou canicule.

Qualité :

- Personne de 65 ans et plus résidant à son domicile
- Personne de plus de 60 ans reconnue inapte au travail résidant à son domicile
- Personne adulte handicapée

Personne de l'entourage à prévenir en cas d'urgence :

Nom, Prénom Qualité

Adresse :

Téléphone domicile : Téléphone mobile :

scanne moi





SI2S - Complexe sportif de la Tuilerie

Améliorer la performance énergétique



Complexe sportif de la Tuilerie à Saint-Germain-lès-Corbeil

Le Syndicat Intercommunal Seine et Sénart (ex SIVOM), présidé par Dominique Vérots depuis 2020, prend soin de rénover cet équipement sportif utilisé par les associations de Saint-Pierre-du-Perray. Vieillissant, énergivore et inadapté à certaines pratiques sportives, il nécessitait d'importants travaux, initiés depuis maintenant 3 ans, à hauteur de 554 000 € (dont 40% pris en charge par des subventions de l'État).

Comme prévu, des travaux de rénovation ont eu lieu l'été dernier sur l'extérieur, et notamment la réhabilitation du plateau de handball. Un anneau de course a été matérialisé. Les allées de circulation menant à ces terrains ont également été rénovées.

À l'avenir, la modernisation du site s'attaquera chaque été jusqu'en 2026, à l'amélioration de la performance énergétique de l'ensemble des bâtiments. Les travaux réalisés jusqu'à présent ont d'ores et déjà permis d'atteindre cette cible puisque les consommations d'électricité et de gaz du complexe sportif ont baissé d'environ 50 % par rapport à l'année de référence de 2013.

Syndicat Intercommunal pour la Petite Enfance et la Jeunesse

Offrir un accueil de qualité à tous les enfants



Le Syndicat Intercommunal Pour l'Enfance et la Jeunesse (SIPEJ) est né de la volonté de 7 communes (Le Coudray-Montceaux/Etiolles/Morsang-sur-Seine/Saintry-sur-Seine/Saint-Germain-lès-Corbeil/Saint-Pierre-du-Perray/Tigery). L'objectif est de s'associer, pour gérer, au bénéfice des administrés, une offre d'accueil petite enfance diversifiée et des actions jeunesse intercommunales.

Le SIPEJ gère aujourd'hui 137 places d'accueil collectif, réparties dans différentes crèches communales et intercommunales. Les Multi-accueils sont des établissements d'accueil collectif du jeune enfant (EAJE). Les équipes pluridisciplinaires de ces structures ont à cœur d'offrir un accueil de qualité. Le SIPEJ confie au RAM (Relais Assistants

Maternels) de Saint-Pierre l'exercice des actions en faveur de l'accueil à domicile (assistants maternels agréés). Les professionnels du RAM informent les familles sur les possibilités d'accueil individuel. Pour les assistants maternels c'est un lieu d'information, de rencontre et d'échange. Le SIPEJ recense les demandes d'accueil exprimées et en étudie la recevabilité. Les attributions sont réalisées chaque année par les commissions d'attribution des places en crèche du SIPEJ en tenant compte des places disponibles, de la complémentarité des temps d'accueil demandés par les familles et de l'équilibre de l'âge des enfants dans chaque section.

Les projets portés par le SIPEJ se veulent complémentaires de l'offre proposée par les communes. Nous avons 3 représentants sur la commune : Murielle Chicha Gary, Wilbert Jean et Salimata Kane.

SIPEJ (Syndicat Intercommunal Pour l'Enfance et la Jeunesse)

6 rue Vivaldi 91280 Saint-Pierre-Du-Perray - Horaires d'ouverture : lundi au vendredi / 9h-13h et 14h-17h30

Les élus ont voté...

Conseil Municipal du 8 février 2024

- Fixation des taux d'imposition directe locale 2024.
- Budget primitif 2024.
- Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires ruraux pour l'année 2024.
- Mise à disposition d'un agent du centre de gestion pour le suivi de la mise en place du règlement général sur la protection des données (RGPD) au sein de la commune de Saint-Pierre-du-Perray.

Conseil Municipal du 28 mars 2024

- Réactualisation des tarifs des concessions et des cases du columbarium dans le cimetière communal.
- Subventions aux associations pour l'année 2024.
- Rapport d'activité du syndicat Intercommunal Seine et Sénart (SI2S) pour l'exercice 2023.
- Modification des conditions de mise à disposition de personnel communal auprès du C.C.A.S.
- Convention de financement par le fonds d'innovation pédagogique pour l'école Anne Frank (mat. et élém.).
- Transition énergétique du territoire : Identification des zones d'accélération des énergies renouvelables.
- Résiliation de la convention relative au service commun d'instruction des autorisations des droits des sols entre la communauté d'agglomération et la ville de Saint-Pierre-du-Perray.
- Marché communal Place Marguerite Yourcenar – Révision du tarif.

Élections européennes



9 juin 2024



Changement dans les bureaux de votes

Dans le cadre de la future cession de l'Espace Gainsbourg, nous avons dû réorganiser les bureaux de vote :

- Bureau n°3 "Espace Serge Gainsbourg, salle Melody Nelson" transféré à "Espace municipal l'Escale" au 2 rue Vivaldi.
- Bureau n°4 "Espace Serge Gainsbourg, salle la Javanaise" transféré à "École Saint-Exupéry" au 4 rue des cygnes.
- Bureau n°2 "École des Quatre Saisons" renommé "Centre de loisirs l'Oasis".

**JE M'INSCRIS SUR
LES LISTES ÉLECTORALES**

Jusqu'au 1^{er} mai 2024 sur elections.interieur.gouv.fr
Jusqu'au 3 mai 2024 en mairie ou par courrier



Conseil Municipal des Jeunes

Principales actions du mandat 2021-2023

Pendant 2 ans, les précédents élus du Conseil Municipal des Jeunes ont participé à de nombreux projets et réalisé plusieurs actions importantes pour la commune.



Déjections canines : fixation du montant de la contravention à 135 €



Nouvelle signalétique dans le Parc François Mitterrand



Lectures de textes pendant les commémorations

Mais aussi...

- Création d'un support vidéo pour la cérémonie de la citoyenneté.
- Rénovation des trottoirs (parcours entre l'IEM du Petit Tremblay et le collège Camille Claudel).
- Participation aux manifestations de la ville (Saint-Pierre en fête, Festisol, Fête du livre...).

Félicitations à nos anciens jeunes élus pour leur travail :

Charlee BEAUVOIS, Jeanne BEDOLE MBA, Mael BENOIT, Adame BEZZA, Bastien CHICHA, Anton CLOTAIRE, Nolann ERREDE-VAN PEVENACGE, Sacha GLENAC, Isayah INACIO, Béchir KHENISSI, Jules LEFEBVRE, Valentin NOUGEZ, Robin ROUSSET, Amir SOUA, Zoé WETZELS.

Mandat 2023-2025

Des tuteurs pour aider nos jeunes élus



Ce n'est jamais simple de se lancer dans le grand bain et pour la plupart de nos jeunes élus, c'est une vraie découverte de l'engagement politique. Pour les aider, chaque élu du CMJ a un tuteur, élu au Conseil municipal.

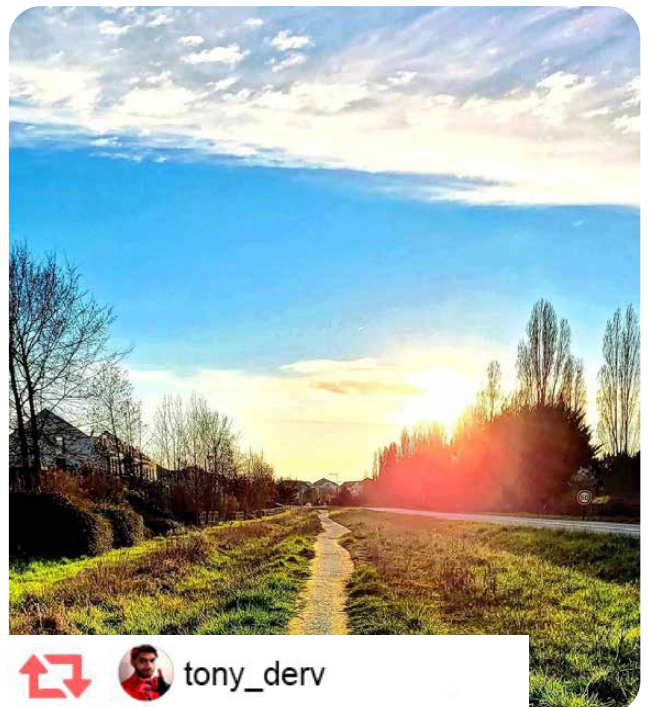
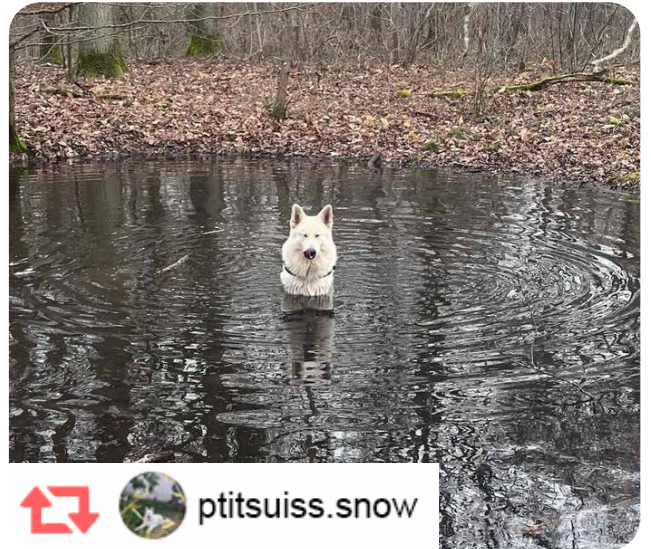
Le rôle du tuteur est de mieux appréhender les attentes d'un jeune élu, le soutenir et l'accompagner dans un projet, intervenir parfois dans les commissions du CMJ, communiquer sur les actions du CMJ auprès des autres élus et permettre aux jeunes de donner leur avis sur la vie locale.

Les premiers sujets évoqués par les nouveaux élus du CMJ

Boîte à idée à disposition des habitants, installation de poubelles de tris + des filets en hauteur pour le terrain de sport au collège, consultation du CMJ pour l'avenir de l'Espace Gainsbourg, création d'un espace de jeu dans le Vieux Bourg, installation d'une patinoire sur le marché de Noël, sensibilisation à la sécurité des animaux, création d'un terrain de motocross, ouverture d'un restaurant gastronomique, forum santé pour les jeunes...



Rendez-vous sur le compte Instagram de la Commune.
Partagez vos plus beaux instants avec le **#saintpierreduperray**
Vos photos seront peut-être mises à l'honneur dans le prochain magazine municipal.





ÇA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER



Delphine DELMAS (ID iad n°13451) est un agent commercial mandataire indépendant titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société I@D France, immatriculé au RSAC d'Evry sous le n°2012 AC 00103

St Pierre du Perray & ses alentours

Concrétisons ensemble votre projet immobilier

Rejoignez mon équipe !



Delphine Delmas

06 65 13 95 63

delphine.delmas@iadfrance.fr



★★★★★ 4,9/5
(51 avis clients)

Conseillère de proximité

Réactive & Disponible

Devenez apporteur d'affaires

**Vous souhaitez un encart publicitaire ?
Contactez le service communication au 01 69 89 75 07**



Ametys Esthétique pour Elle & Lui

Épilation Femme / Homme
Soins du corps et du visage / Bronzage avec ou sans UV
Beauté des mains et des pieds / Beauté du regard

📞 06 58 27 12 69

45 Avenue du Général de Gaulle 91280 Saint-Pierre-du-Perray

📷 AmetysEsthetique 🌐 www.ametysEsthetique.fr

SAINT-PIERRE-DU-PERRAY

Z.A. 21 rue du Trou Grillon ☎ 01 69 89 11 11



À PARTIR DE 59€

À CÔTÉ DE CHEZ VOUS

Véhicule particulier ess./diesel/hybride

Renforcement des contrôles : sécurité, freins, pneus, direction, éclairage, équipements, taux de pollution...

— **11 centres dans l'Essonne** —

AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS

Prise de rendez-vous sur

www.autovision91.com



Spécialisée dans la rénovation de votre intérieur

- Devis sans engagement
- Plan 3D
- Assurance décennale
- Suivi de chantier

☎ 06 85 25 49 77 ✉ ecprenovation@outlook.com

📷 E.C.P Rénovation 📷 ECP_ Rénovation



Nina Chenevier

Une voix envoûtante

Nina est une jeune saint-perrayenne de 17 ans, bien connue des habitants. Depuis quelques années, elle se distingue lors de la fête de la musique ou encore à la salle Jean Vilar dans des concerts.

"Je chante depuis l'âge de 10 ans et j'ai commencé à prendre des cours de chant à l'âge de 14 ans. J'ai d'abord commencé la musique avec le piano à l'âge de 8 ans puis j'ai découvert ma voix et l'envie de chanter pour défendre des textes importants à mes yeux. Depuis 1 an, j'apprends à faire de la guitare en autodidacte" explique Nina.

Elève de l'association musicale Crescendo lorsqu'elle était enfant, Nina rejoint ensuite l'AMAP avant de revenir à Crescendo où elle prend actuellement des cours de chant avec un coach vocal. C'est pendant cette période qu'elle fait ses premières scènes puis passe ses premiers castings, notamment sur Paris. "Cela m'a permis de m'enrichir, d'évoluer et de progresser" poursuit Nina.

J'ai écrit ma première chanson et j'espère l'enregistrer en studio d'ici la fin de l'année.

En 2023, après avoir réussi les castings, Nina, soutenue par la Municipalité grâce à l'octroi d'une subvention, a participé aux championnats de France des arts du spectacle à Cannes. Si elle n'a pas remporté ce concours qualificatif pour les championnats du monde, elle a fait de belles rencontres et a eu la chance de travailler avec un coach vocal et scénique qui lui a beaucoup appris. Une fierté pour ses parents.

"Ils me soutiennent à fond dans la musique. Sans eux,

je n'aurais jamais pu participer à tous ces concours" conclut Nina. Prochain objectif pour elle, postuler à la Star Academy lorsqu'elle aura 18 ans puis ensuite à "The Voice". En attendant, elle poursuit ses études en terminale avant de se lancer dans un master de musicologie et d'écrire son premier album. Le rêve est en marche Nina.



Retrouvez Nina sur Instagram : [nina_music28](#)



Et aussi le vendredi 21/06 sur la Place de la Liberté lors d'une soirée foodtruck.

Stores ■ Volets
Pergolas ■ Portes
Portails ■ Fenêtres

decostory
LE RÉSEAU

easy matik
Spécialiste en Fermetures Domotique et Automatismes

TIGERY & SAINT PIERRE DU PERRY

☎ 09 81 21 99 31
easy-matik.decostory.fr

RGE QUALIBAT
RGE ECO artisan

**Vous souhaitez un encart publicitaire ?
Contactez le service communication au 01 69 89 75 07**

WINNOLAND
PARC D'ATTRACTIONS

RÉOUVERTURE
SAMEDI 30 MARS 2024

35 attractions
pour toute la famille

2 spectacles

214 Route de Melun
91280
Saint-Pierre-du-Perray

SPIERRE DU PERRY

www.winnoland.fr

Facebook: winnoland
Instagram: winnoland_officiel

U.N.R.P.A.



Seniors heureux

Association ouverte aux seniors de la commune depuis 1975. Rencontre le jeudi après-midi de 14h à 18h dans les nouveaux locaux de l'ESCALE au 2 rue Vivaldi.

Activités : jeux de société autour d'une collation (scrabble, rummikub, belote, triamino, rami...). Goûters. Loto. Soirées théâtre, sorties au restaurant 1 à 2 fois par an. Adhésion annuelle de 25€.

☎ Mme LATAWIEC au 06 24 48 06 68

Art danse SPP



20 ans cette année !

Art Danse SPP fête cette année ses 20 ans le vendredi 14 juin à l'Espace Gainsbourg à partir de 19h30.

Soirée spéciale "années folles".

Buffet traiteur - piste de danse - chorégraphies des cours - Show de Caroline et Mehdi - intermèdes avec la compagnie "les allumettes".

Soirée adultes sur réservation et pré-paiement avant le 01/06/2024. ☎ Renseignements : 06 52 96 79 43

Vitalité Saint-Pierre



Marche pour les J.O.

Dans le cadre des J.O. 2024, la FFRandonnée, ses clubs et ses comités départementaux et régionaux organisent l'événement "La Grande Randonnée vers Paris". Cette grande marche va faire converger vers la capitale des randonneurs de toute la France en empruntant 7 grands itinéraires soit 580 étapes pour plus de 10 000 km à pied !

Vitalité Saint-Pierre vous donne rendez-vous devant la Mairie de Saint-Pierre le jeudi 8 mai à partir de 9h30 pour un départ à 10 h : après un pique-nique à Morsang, nous traverserons le barrage pour accueillir la caravane à 14h coté Coudray-Montceaux et l'accompagner jusqu'à Corbeil avant de rentrer à Saint-Pierre (au total 17 km).

📄 Tous les détails sur rando91.com



Associations

UGOLF Sénart



Initiations gratuites

Simple, fun et convivial ! Venez essayer le golf lors d'initiations gratuites de 2h. Découverte du parcours avec l'un de nos enseignants. Jusqu'au 30/04.

📄 Pour s'inscrire : initiationgolf.com

CultureTao



Stage découverte

CultureTao vous propose un stage de découverte de la pratique du Qi Gong Ee Thong les 4 et 5 mai sous la direction de Maître REN Quan De venu spécialement de Chine.

Ce stage est ouvert à tous les pratiquants quelque soit le niveau, désirant découvrir le Qi Gong Ee Thong.

☎ Renseignements & Inscriptions : 06 86 63 06 04

✉ contact@culturetao.com

📄 <https://www.culturetao.com>

Karaté Etiolles Tigery



Résultats brillants

En Full Contact, le club KARATE ETIOLLES TIGERY s'est illustré grâce à l'exceptionnelle performance de nos 3 saint-perrayens.

Le 24/02/2024 à L'Open international de Paris, Adrien PAIONNI a remporté la prestigieuse ceinture du vainqueur dans sa catégorie, tandis que son frère Antoine et leur coéquipier Filomin HUGO, également de Saint-Pierre-du-Perray, ont brillé dans la catégorie vétérans, respectivement avec une médaille d'argent et une performance remarquable.

Ces victoires ne sont pas le fruit du hasard. Elles découlent d'un engagement sans faille à l'entraînement et d'un accompagnement sur mesure par Gilbert Chantron, dont le rôle de mentor et de coach a été déterminant.



MGP

**RÉNOVATION
FENÊTRES
VOLETS - PORTES
PVC BOIS ET ALU**



DEVIS GRATUITS



4-6 Rue de la Mare à Tissier
91280 Saint-Pierre-du-Perray

www.mgf-fermetures.fr | 01 60 77 69 05

**Vous souhaitez un encart publicitaire ?
Contactez le service communication au 01 69 89 75 07**

Intermarché

saint-pierre-du-perray

VOS COURSES EN 1 CLIC

leDRIVE Intermarché

+ de 12000 références

- ① **Je commande** sur drive.intermarche.com
- ② **Je me présente** à la borne et je règle ma commande par CB
- ③ **Je récupère** mes courses en moins de 5 minutes dans mon coffre

Le bio et vos produits frais à portée de clic

Horaires du magasin :

Le lundi : 8h30 - 20h
Du mardi au samedi : 8h30 - 20h
Le dimanche : 9h - 12h45
Ouverture du drive du lundi au samedi

Route de Lieusaint à Saint-Pierre-du-Perray
Tél. : 01 69 89 65 00

NOUVEAU RESTAURANT
au Golf de Saint Pierre

LE CLAN B

RESTAURANT BAR AFTERWORK

SERVICE LE MIDI
jusqu'à 15H - 7 JOURS/7

OUVERT À TOUS

Réservations au :
06 79 84 98 38

ARNAUD MARIN

Maison fondée en 1877

LA VOLONTÉ DE RESPECTER VOS SOUHAITS... en toute sérénité

PROCHE DE VOUS

CORBEIL ESSONNES - 01.64.96.19.19
104, bd de Fontainebleau - 91100 CORBEIL-ESSONNES

MENNECY - 01.64.57.23.00
46, bd Charles De Gaulle - 91540 MENNECY

RIS ORANGIS - 01.69.43.66.33
39, rue Johnstone Reckitt - 91130 RIS-ORANGIS

JUVISY SUR ORGE - 01.69.24.81.50
16 ter, Avenue de la Cour de France - 91260 JUVISY SUR ORGE

www.pf-amarin.com

**CONTRAT OBSÈQUES
POMPES FUNÈBRES
FUNÉRIUM
CRÉMATIUM
MARBRERIE**
7J/7 - 24H/24

État civil



Naissance

DIALLO Boubacar le 07/01/2024
 BROUSSEAU Théana le 14/01/2024
 MUKUNA Kurtis le 14/01/2024
 KAYEMBE KAMANGA Kyliam le 15/01/2024
 LOKPEHOUE Dylan le 27/01/2024
 GIL GIL Jenna le 28/01/2024
 CHARRÉ Quentin le 08/02/2024
 VAITI Thào le 17/02/2024
 PEREZ PINHO Alexio le 23/02/2024



Décès

VITELLA Agnese épouse VERMERSCH
 CHAPUIS Claude
 ROUSIER Yan
 POISSON Laurent
 FORTIN Gisèle épouse GERMANON
 MORA Francine épouse AVET
 MÉTAIS Jacki



Mariage

MAERTENS Alban et VALLADON Elise
 le 06/01/2024.
 SY Nazirou et BA Coumba le 06/01/2024.
 LANDRE Nicolas et IHAINJANAHARY
 Lalarindriana le 09/03/2024.

Permanences en Mairie



Permanences emploi

- ▶ Plan Relais Proximité Emploi
 ✉ prpemploi@stpdp.com
- ▶ Plan Local Insertion et Emploi
 ✉ plie@mdef-grandparissud.fr



Permanence notariale

Tous les premiers mercredis du mois
 avec Brigitte Bossard de 9h à 12h.

☎ 01 69 89 75 00



Léa solidarité femmes

Soutien aux femmes victimes de
 violences. Tous les deuxièmes vendredis
 du mois de 14h à 17h.

☎ 01 69 89 75 00

Police municipale : tests en cours pour des brigades nocturnes



La présence de la Police municipale va continuer d'être renforcée.

Après l'élargissement des horaires et une présence assurée 6 jours sur 7, nous allons expérimenter des brigades nocturnes jusqu'à minuit de façon aléatoire ainsi que des astreintes de nuit.



Horaires de la Police municipale

Été : 10h-22h Hiver : 08h-20h

Expérimentation brigades de nuit jusqu'à minuit de façon aléatoire + astreintes de nuit

Concours de dessins de l'expo "dessein d'Essonne"

Du 28/01 au 09/02, l'exposition "Dessein d'Essonne" s'est tenue à l'Escale en présence de Franck Sénaud, artiste peintre et professeur d'histoire de l'art et des idées. Les élèves de CM1 et CM2 ont assisté à une visite commentée de cette exposition dans laquelle étaient dévoilés 50 dessins sur l'architecture dans les villes.

Un concours a été organisé afin que les élèves réalisent un coloriage d'un dessin des abords des écuries de Saint-Pierre réalisé par Franck Sénaud. Un grand bravo à nos deux lauréats.



Sorya OLASCOAGA SRUN
 CE2-CM1 Anne Frank



Mathis AMRAIS
 CM1 Manureva

Réunion publique sur le SCoT le 24 avril à 19h en Mairie

Le SCoT ou Schéma de cohérence territoriale est un document de planification qui englobe les 23 communes de l'Agglomération Grand Paris Sud, soit plus de 357 000 habitants. Dans la perspective d'un développement durable, il définit les grandes orientations d'urbanisme et d'aménagement du territoire pour les 15 prochaines années. L'un de ses principaux objectifs est de préserver un équilibre entre développement et urbanisation, d'une part, et la protection des ressources, d'autre part.

Outil stratégique, il aide à préparer l'avenir et à maîtriser les évolutions futures du territoire. L'enjeu est important, il s'agit de déterminer des choix d'aménagements qui nous concernent tous, et ce jusqu'en 2040.



Ensemble pour Saint-Pierre

Un avenir peu rassurant, et pourtant...

Entre les alertes sur notre sécurité nationale avec une guerre à nos portes, sur une quasi-faillite de l'État et toutes les mauvaises nouvelles au quotidien, nous pourrions tous être découragés sur notre avenir commun.

Et pourtant, en ce qui nous concerne, pas du tout, **le groupe "ensemble" est motivé comme jamais pour faire avancer notre ville.**

Nous avons de bonnes nouvelles. Sous l'impulsion de notre Maire, Dominique Vérots,

la région a bien confirmé l'**ouverture du Lycée de Sénart sur notre commune pour la rentrée scolaire 2028.**

Dans l'immédiat, nous sommes heureux de constater le succès de l'opération "appel à projets citoyens" avec pas moins de 30 projets présentés qui feront l'objet d'un vote citoyen en juin prochain.

Pendant que la Maire précédente et son mari continuent leurs mensonges et fakes news alors qu'ils ont démontré

leur incapacité à faire, **NOUS, nous travaillons au quotidien pour offrir un service public de qualité à tous les Saint-Perraysens.**

**Pour le groupe majoritaire,
L'équipe d'Ensemble pour Saint-Pierre**

Agir pour Saint-Pierre - Bruno Turco, Laureane Février, Abdelhamid Bouacid

Les prochaines élections municipales, qui se dérouleront en mars 2026, bien que dans deux ans, arriveront bien plus vite qu'on ne le pense. Avec elles, de nombreux lots de fausses informations circuleront, devenant de plus en plus présents. Ces 'fake news', qui n'ont pour vocation que de tronquer les faits et la réalité à travers des interprétations fausses et sciemment rédigées, ne menacent pas seulement l'intégrité mais également polluent le débat démocratique, pouvant ainsi influencer de manière indue nos convictions. Il est et sera donc crucial de vérifier scrupuleusement les informations que nous recevrons, ainsi que celles que nous entendrons, quel que soit le support sur lesquels elles seront propagées. Il est essentiel d'exercer un esprit critique, au-delà de nos convictions, face aux informations concernant des thèmes essentiels de la commune tels que la sécurité, l'éducation, le budget, les taux d'imposition, ou les travaux dans notre ville. Restons vigilants et interrogeons-nous systématiquement sur la source et la véracité des informations reçues.

J'aime Saint-Pierre-du-Perray 2020 - Catherine Aliquot-Vialat, Fabienne Benquet, Zouhouroi Ferblantier

Le printemps, c'est le renouveau, mais pas pour notre municipalité qui continue sur sa lancée à toujours dépenser plus sans remettre en question sa politique. Des biens communaux sont vendus à prix réduits de 10% par rapport à leur évaluation par les Domaines de l'Etat, ce qui prive nos finances de recettes et nos habitants de logements d'urgence. Le logement au-dessus de l'école Chantefleurs qui vient d'être libéré aurait pu être attribué à des personnes en urgence de relogement. Au lieu de cela, la mairie a décidé de l'affecter à des stagiaires de la course automobile, qui pourraient trouver d'autres solutions d'hébergement ! La Mairie a baissé de 10 000 € sa subvention au CCAS. Pourtant, les besoins sociaux sont de plus en plus présents, et beaucoup reste à faire sur notre commune. Quant à la voirie, son état se dégrade chaque jour un peu plus. Il faudrait réagir. Rien ne va plus !

Et si on changeait - Annick Dischbein

Nous profitons de cette tribune pour vous informer de l'existence d'un organe de démocratie participative au niveau de Grand Paris Sud. Aucun habitant de Saint Pierre n'y participe encore et c'est regrettable. Donc si vous souhaitez participer activement à la vie de votre territoire, n'hésitez pas à vous en rapprocher. Le CODEV est une instance indépendante qui, en étroite relation avec les acteurs du territoire, les élus et les services de Grand Paris Sud, propose au Conseil communautaire des préconisations pour répondre aux attentes des habitants. Sous différentes formes (ateliers, débats, enquêtes, visites de terrain, formations...) et à partir de leur expertise d'usage, les membres du CODEV contribuent à l'élaboration des politiques publiques de l'Agglomération. Actuellement, le CODEV travaille sur deux thématiques principales : Alimentation et le projet de parc naturel urbain. Ensemble, impactons le territoire de nos engagements citoyens ! Rejoignez le CODEV : codev@grandparissud.fr

Saint-Pierre sans démagogie - Jean-Pierre Avellan

L'argent magique n'existe pas et certains qui le prétendent ou du moins le laissent croire mentent effrontément. La principale ressource de la ville vient de l'impôt foncier versé par les 60% de ménages propriétaires de leur logement. La dotation de l'Etat diminue elle proportionnellement chaque année puisque la compensation de feu la taxe d'habitation est gelée sur les bases 2020. Pour notre ville qui continue à accueillir des habitants même en nombre limité, cet effet tenaille est une contrainte à garder en permanence à l'esprit. Dans un contexte financier tendu où l'Etat va exiger des collectivités un effort pour diminuer son déficit, la démagogie dont certains sont peu avarés sur notre commune reste vive. Ainsi les nostalgiques des 28 salles de classes vides au seul nom de principes, ou ceux qui réclament des économies sans les décliner pour faire oublier leur faillite passée. **Face à la démagogie et à l'incompétence, le sérieux doit l'emporter.** C'est pour cela que j'ai voté le budget 2024.



SAMEDI
22 JUIN 2024
PLACE DE LA LIBERTÉ

SAINT PIERRE en fête



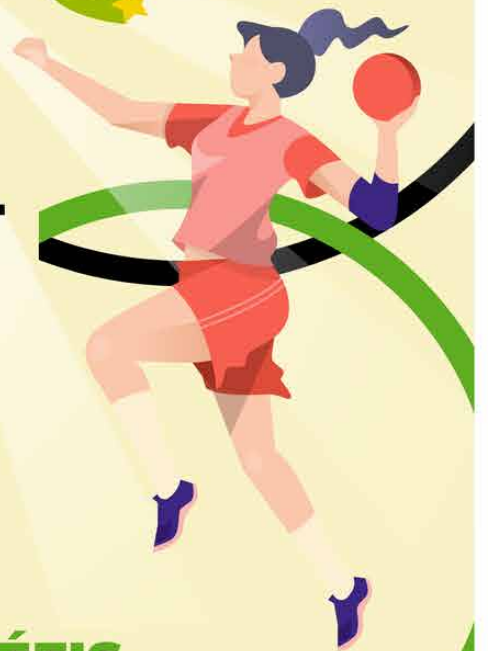
FOOD TRUCK
RESTAURATION SUR PLACE

14H
DÉFILÉ
DU CARNAVAL

15H-19H
ACTIVITÉS

19H-00H
FÊTE DE LA
MUSIQUE

PARTICIPER AUX DÉFIS
POUR GAGNER DES LOTS !



suivez-nous !



Votre Agenda

à l'affiche



25 mai / 14h-18h
Parc François Mitterrand

AVRIL

CONCERT

KRNO

📅 06/04

🕒 20h30

📍 Salle Jean Vilar

INTERCOMMUNALITÉ

Réunion publique SCOT

📅 24/04

🕒 19h

📍 Hôtel de Ville

SPORT-SANTÉ

Yoga

📅 27/04

🕒 10h-12h

📍 Autour du Lac de la Mairie

DÉMOCRATIE LOCALE

Le Maire à votre rencontre

📅 27/04

🕒 10h-12h

📍 Galerie marchande Intermarché

ANIMATION

Après-midi jeux avec ASGARD

📅 27/04

🕒 14h-18h

📍 Espace Serge Gainsbourg

MAI

THÉÂTRE

Les passeurs 2.0

📅 04/05

🕒 20h30

📍 Salle Jean Vilar

COMMÉMORATION

Victoire du 8 mai 1945

📅 08/05

🕒 09h

📍 Monument aux Morts

FORUM CAFÉ (+ DE 12 ANS)

La précarité alimentaire

📅 16/05 (à confirmer)

🕒 19h

📍 Médiathèque Pierre Seghers



MARCHÉ TOUS LES DIMANCHES

8H-13H
PLACE YOURCENAR

SOLIDARITÉ

Collecte de textiles

📅 20/05

🕒 10h-15h

📍 Parking Espace Serge Gainsbourg

ÉVÈNEMENT

Conseil Municipal **LIVE**

📅 25/05

🕒 10h-12h

📍 Hôtel de Ville

JEUNE PUBLIC

Le chasseur de sirènes

📅 25/05

🕒 15h

📍 Salle Jean Vilar

VILLAGE FOODTRUCKS TOUS LES VENDREDIS

📅 07, 14, 21 et 28/06

🕒 À partir de 19h

📍 Place de la Liberté



JUIN

DÉMOCRATIE LOCALE

Accueil des nouveaux habitants

📅 01/06

🕒 10h-12h

📍 Hôtel de Ville

ANIMATION

Tournois jeux avec ASGARD

📅 01/06 et 02/06

🕒 10h-18h

📍 Espace Serge Gainsbourg

ÉVÈNEMENT

Animation du marché

📅 02/06

🕒 8h-13h

📍 Place Marguerite Yourcenar

VIE CITOYENNE

Elections européennes

📅 09/06

🕒 8h-20h

📍 Dans votre bureau de vote

FESTIVITÉ

Inauguration de l'ESCALE l'ESCALE des livres

📅 15/06

🕒 À partir de 15h

📍 L'ESCALE

CONCERT

Plateau musical AMAP

📅 15/06

🕒 20h30

📍 Salle Jean Vilar

SPORT

Marche nordique

📅 16/06

🕒 À partir de 9h

📍 Parc des sports

EXPOSITION A.C.S.

Cartonnage et dessins

📅 19 au 29/06

🕒 9h-18h semaine. 14h-18h week-end

📍 L'ESCALE

FESTIVITÉ

Saint-Pierre en fête

📅 22/06

🕒 14h-00h

📍 Place de la Liberté

JEUNESSE

Festival Urban Date

📅 28/06

🕒 À partir de 19h

📍 Place de la Liberté

DÉMOCRATIE LOCALE

Le Maire à votre rencontre

📅 29/06

🕒 10h-12h

📍 Galerie marchande Intermarché

VOS CONTACTS

Médiathèque : 01 60 75 04 12
mediatheque@stpdp.com

Service Culturel : 01 69 89 75 24
emmanuel.glandieres@stpdp.com

Service des sports : 06 24 78 27 83
service.sports@stpdp.com

Service Événementiel : 01 69 89 75 34
manifestations@stpdp.com